L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Printemps - 2020

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

Histoire de Saint-Vincent-de-Paul

Pages 11 à 17

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités,

Nous comptons maintenant plus de 1900 membres. Votre association est activement ***à la recherche de gens désireux de prendre la relève*** au sein de l'organisation. Alors si nous voulons assurer une continuité ça prendra une relève. Il est temps de vous manifester et de signifier votre intérêt auprès du soussigné. Nous sommes également à la recherche de bénévoles qui aimeraient proposer et prendre en charge de nouvelles activités.

En avril, nous tiendrons une activité à la cabane à sucre au Chalet du Ruisseau, suivi en mai des dîners Grande bouffe au restaurant Le grand Cru de l'École hôtelière de Laval et de notre assemblée générale annuelle, le tout sera suivi en juin de notre magnifique tournoi de golf au Club de golf la Vallée de Sainte-Adèle.

Nous souhaitons vous voir nombreux lors de nos prochains événements et que vous serez plusieurs à signifier votre intérêt pour assurer la continuité de votre association.

P.S.: Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible afin de garder contact. Ne pas oublier également d'en aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site internet au : www.aervl.com et dans votre Envol.

Vous avez des questions pour nos chroniqueurs, faites-nous les parvenir par courriel : aervl@videotron.ca ou par courrier : 3235, boul. Saint-Martin Est, bureau 214, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.

N.D.L.R.
Nous avons reçu de Mme Maryse Nadon un courriel élogieux concernant la chronique de notre collègue Claude Lavoie. En voici un extrait :

«J'aimerais féliciter M. Claude Lavoie pour son fantastique travail historique sur l'île Jésus. Je viens de découvrir par bonheur votre magazine et je suis à lire tous les articles de M. Lavoie. Je suis à compléter la généalogie de mes ancêtres originaires de l'Ile Jésus et ses articles très bien vulgarisés enrichissent mes recherches et répondent à plusieurs de mes questions.»

Bravo Claude !

Aux 4 vents

Bienvenue

Brigitte Blais, col blanc
Marilyn Boudreau, col blanc
Nathalie Bromley, cadre
François Darcy, col bleu
Nathalie Dion, cadre
Rose Dumoulin, col blanc
Carole Gauthier, col blanc
Serge Godin, policier
Mario Goyer, col bleu
Monique Jarry, col blanc
Benoit Latreille, policier
Daniel Legault, cadre
Dianne Leroux, col blanc
Louis Liboiron, direction - police
Maxime Rhéault, policier
Jean Vaudry, col bleu

Décès

Fernand Beaupré, pompier
Pierre Charron, personnel professionel et administratif
Jacques Cloutier, col bleu
Robert Forget, policier
Germain Pelletier, cadre
Guy Tremblay, officier de direction - incendies

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale,
une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (579) 630-1411

http://www.aervl.com

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, bur. 214, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Nouvelles du Fonds

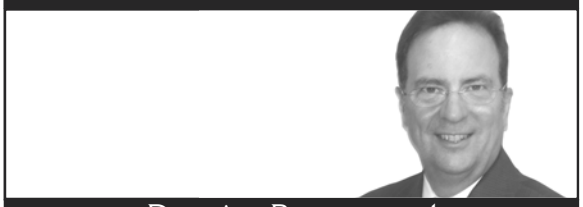

Denis Bertrand

L'avenir vous appartient

L'assemblée annuelle de notre régime de retraite, tenue le 19 novembre dernier, était selon toute vraisemblance la dernière de ce régime de retraite. L'approbation de Retraite Québec relativement à la scission est une formalité, son obtention n'est qu'une question de temps. Ce qui est le plus important pour nous tous est l'avenir. Nos droits ont été transférés intégralement dans les six nouveaux régimes à savoir : le régime des cols blancs, le régime des cols bleus, le régime des professionnels, le régime des pompiers, le régime des policiers et le régime des non-syndiqués.

La loi sur les régimes complémentaires de retraite prévoit que chaque comité de retraite peut inclure jusqu'à trois représentants des bénéficiaires et des participants non actifs. Un d'entre eux détient le droit de vote et les deux autres sont des membres sans droit de vote, mais ils détiennent tous les autres droits des membres du comité de retraite. Les bénéficiaires et les participants non actifs sont en pratique les retraités. Jusqu'à la fin du régime actuel, je demeure le représentant votant des retraités tandis que messieurs Jean-Claude Jeannotte et Normand Sauvageau sont les représentants non votant des retraités. Vous vous rappelez sans doute que la secrétaire du Comité de retraite a demandé aux participants si ceux-ci désiraient élire des représentants au Comité de retraite. L'assemblée a confirmé ce désir. Puis les résultats de l'entente entre nous trois ont été entérinés et nos mandats ont débuté le 1er janvier dernier.

L'automne prochain verra ce processus se reproduire dans chacun des régimes. ***J'encourage fortement tous ceux d'entre vous à réfléchir à la possibilité d'être candidat à un des postes de représentant des retraités.*** Je ne doute pas de la volonté de chacun des syndicats et des associations d'employés de bien représenter les retraités, mais puisque la loi nous permet d'être partie prenante des décisions des comités de retraite, décisions qui peuvent nous affecter, nous serions bien bêtes de ne pas profiter de l'occasion de siéger aux différents comités de retraite.

Un autre élément important de la prise en main de notre destin est la connaissance la plus précise possible de la situation financière de chacun des nouveaux régimes de retraite. Chaque participant à un régime de retraite a droit de consulter de nombreux documents relatifs à celui-ci. La liste exhaustive des documents accessibles à tous figure aux pages 15 et 16 du fascicule numéro 5 de Retraite Québec dont l'adresse internet est :
https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/publications/rcr/recueil_bien_administrer_regime/Pages/fascicule_5.aspx

De tous ces documents, les deux plus importants sont les états financiers annuels et les évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec. Ensemble ils constituent le bulletin de santé de chacun des régimes de retraite. Plus les retraités les demanderont, plus ils en sauront sur la santé de leur régime de retraite. N'oublions pas la connaissance c'est le pouvoir.

Suivi des recours juridiques concernant la Loi 15

Au moment d'écrire ces lignes, aucun développement n'était à signaler concernant la lutte entreprise par des groupes de syndiqués, de cadres et de retraités pour le rétablissement de nos droits. Dès qu'un premier jugement sera rendu, j'en aviserai l'association pour qu'elle puisse vous en informer via son site internet.

Comme je vous l'ai indiqué dans le précédent numéro de l'Envol, même si le jugement nous donnait raison, il ne faudra pas fêter trop vite, car il restera l'étape de l'évaluation des compensations à accorder aux demandeurs. C'est une question assez technique pouvant prendre un certain temps à trancher. De plus si la partie patronale perd, elle portera sans doute le jugement en Cour d'appel, ce qui suspendra le jugement sur les dommages. Si le jugement nous est défavorable, les demandeurs le porteront sans doute aussi en Cour d'appel. Puis la partie qui perdra en Cour d'appel, interjettera sans doute appel en Cour Suprême. Je commence à croire que cette histoire ne connaîtra pas son dénouement avant 2023.

Je continuerai à vous tenir au courant des développements de cet important dossier au fur et à mesure que l'information me parviendra.

État de santé du régime de retraite des employés de la ville de Laval

Les marchés ont maintenu leurs belles performances durant le quatrième trimestre de 2019. Si on prend pour hypothèse que notre caisse de retraite a obtenu le rendement médian d'un univers de gestionnaires équilibré, 15,78 %, duquel on soustrait 0,78 % de frais, on obtient un rendement net de 15,00 %, soit 9 % de plus que l'hypothèse actuarielle. Lorsque l'on tient compte de la variation les liquidités, soit les cotisations moins les pensions et les frais, ainsi que de l'augmentation de la provision actuarielle pour tenir compte d'une année de service de plus pour les employés, notre régime affiche un surplus global de 63,6 millions. Nous sommes donc capitalisés à 104,27 %. Ce qui ramène la question du retour de l'indexation au premier plan.

En utilisant les mêmes hypothèses que dans notre chronique précédente, nous obtenons un montant de 43,4 millions à récupérer à même les rendements futurs excédentaires. On obtient ce chiffre en soustrayant au surplus estimé à 19,9 millions pour l'ancien volet au 31 décembre, la part de la provision pour écart défavorable de notre volet, 152,7 millions et en ajoutant la valeur actualisée des cotisations d'équilibre, 123,8 millions. Cela représente un peu moins de 4 % des actifs attribuables à notre volet. Nous devons donc obtenir un rendement excédentaire de 4 % en 6 ans, de 2020 à 2025, ce qui ne me semble pas du tout impossible sans évidemment être certain. Notre situation s'est sensiblement améliorée dans le dernier trimestre puisque la somme requise pour le retour de l'indexation est passée d'un peu plus de 10 % de notre actif à un peu moins de 4 %. L'année 2020 a bien commencé puisqu'un portefeuille composé uniquement d'action a rapporté environ 5 % en date du 1er janvier au 14 février. L'éventualité plus probable d'un ralentissement économique à moyen terme est bien présente, mais elle n'a pas, à l'heure actuelle l'allure d'un désastre financier. Nous ne pouvons certes pas échapper aux aléas des marchés financiers, mais rien ne nous empêche d'être optimistes pour les prochaines années.

Gardons le contact

Je vous rappelle que mon adresse de courriel est : denisbertrand02@bell.net

Je souhaite que vous communiquiez avec moi pour toutes questions relatives à notre régime de retraite, pour me transmettre toutes informations pertinentes concernant celui-ci, pour nous aider à défendre nos droits ou pour des idées de chronique. N'oubliez jamais : ensemble nous sommes plus forts!

Découpez ici

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Date : _____

Nom : _____ Prénom _____

Nouvelle adresse : _____
(appartement) (no. civique) (rue)

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____ - _____ Poste : _____

Adresse courriel : _____ l'adresse courriel est importante pour nos communications futures

Ancien Service : _____ No. d'employé : _____

Groupe d'employés (cadre, col bleu, col blanc, etc.) _____

Note : Toutes les informations sont pour l'usage de l'AERVL seulement et ne seront transmises à aucun autre organisme.

Nous faire parvenir vos informations
Par courriel : aervl@videotron.ca
Par la poste :

Association des employés retraités de Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310, des Châteaux, Laval, Québec H7V 0B8

Chronique juridique

Me Marie-Christine Tétreault

Me Marie-Christine Tétreault est notaire pour le compte des Complexes funéraires Yves Légaré. Spécialiste en droit des successions et en droit des personnes, elle vous propose des chroniques d'information juridique sur des sujets tels que les testaments, les mandats, les volontés funéraires et les préarrangements.

Mourir sans testament

ou comment léguer un casse-tête à vos héritiers

N'ayant que peu d'actif à léguer, vous vous êtes toujours dit qu'un testament, ça ne sert à rien. De toute manière, vos héritiers seront vos enfants, que vous ayez un testament ou non. Nul besoin donc de ce document archaïque et de dépenser une fortune chez le notaire.

Vous vaquez donc à vos occupations quotidiennes sans vous tracasser, croyant que votre succession sera liquidée sans écueil, lorsque votre décès surviendra.

Quelques semaines après votre décès vos enfants se présentent à la banque afin d'ouvrir un compte de succession. On leur apprend alors que seul le liquidateur de la succession peut y procéder et qu'en l'absence de testament pour déterminer l'identité du liquidateur et des héritiers, des documents notariés seront requis.

Vos enfants prennent donc rendez-vous avec un notaire, pensant que ce ne sera qu'une formalité. Voilà que ce dernier leur apprend qu'afin de rédiger la documentation requise, plusieurs documents officiels seront nécessaires, dont leurs certificats de naissance. Or, vos enfants ne sont pas nés au Québec et malheureusement pour eux, il leur est aujourd'hui impossible d'obtenir une copie de leur certificat, les catastrophes naturelles ayant anéanti le registre d'état civil de leur pays de naissance.

N'ayant aucun document prouvant leur filiation, vos enfants se trouvent aujourd'hui face à une impasse. Ils pourront s'adresser au tribunal pour faire désigner un liquidateur et tenter de faire reconnaître leur qualité d'héritier, mais cela se fera au prix de milliers de dollars, sans garantie quant à l'issue de leur demande.

La morale de cette histoire est que, la décision de faire ou non un testament notarié ne devrait jamais reposer sur le montant de l'héritage que vous léguez à vos proches, mais plutôt sur la volonté de bien planifier votre succession et surtout de ne pas léguer involontairement un cadeau empoisonné à vos héritiers.

SAVIEZ-VOUS QUE
Il vous en coûterait presque toujours plus cher de liquider une succession sans testament ou encore avec un testament fait sous une forme autre que notariée (olographe ou devant témoins) qu'avec un testament notarié? Contactez votre notaire pour plus de détails.

Me Marie-Christine Tétreault, notaire
Complexes funéraires Yves Légaré
(514) 595-1500 / yveslegare.com

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
Avec vous

Aux membres de l'AERVL

GPL assurance vous offre un programme d'assurance automobile et habitation, comprenant gratuitement le programme d'assistance ALADIN.

Voici quelques inclusions de ce programme :

- L'assistance juridique par téléphone (pour vos questions d'ordre légal)
- L'assistance téléphonique pour le support émotif (lorsque vous traversez une période difficile)
- L'assistance à domicile (soins infirmiers, aide ménagère, répit aux proches aidants)
- Le référencement de fournisseurs fiables, en plus de rabais avantageux

De plus, bénéficiez d'avantages additionnels si vous assurez votre habitation et votre automobile
- L'assistance routière et l'assistance conseils automobiles
- La planification de voyage

Appelez-nous pour une soumission sans obligation en mentionnant que vous faites partie de l'AERVL dès aujourd'hui au 450-978-4446.

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

Assemblée générale annuelle

Vous êtes convoqué(e), à titre de membre ou de bénéficiaire de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval, à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **mercredi 20 mai 2020 à 13 h 30** au centre communautaire Saint-Joseph au **1450, boulevard Pie-X Laval H7V 3C1.**

Vous trouverez dans la présente page et la suivante, les éléments suivants :

• L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle;

• La liste des membres du conseil d'administration dont le mandat arrive à échéance;

• Les règles en vigueur pour l'élection des administrateurs de l'association;

• Le formulaire de mise en candidature pour l'élection d'un membre au conseil d'administration.

• Le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mai 2019.

L'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour questionner les membres du conseil d'administration sur la gouvernance de l'association, de nous critiquer s'il y a lieu et de nous faire connaître votre degré de satisfaction. C'est aussi une excellente occasion de fraterniser avec d'anciens collègues de travail.

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée et que vous avez des commentaires, suggestions ou critiques, veuillez m'en faire part par téléphone ou par écrit et il me fera un plaisir d'en informer les membres présents.

Au plaisir de vous rencontrer le 20 mai prochain.

Jean-Guy Lagacé
Président

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Date : mercredi 20 mai 2020
Heure : 13h30
Endroit : centre communautaire Saint-Joseph au **1450, boulevard Pie-X Laval H7V 3C1**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum

2. Acceptation de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 mai 2019

4. Rapport du président

5. Rapport du secrétaire

6. Rapport du trésorier et adoption des états financiers

7. Présentation des prévisions budgétaires

8. Modifications aux règlements généraux

9. Rapport du comité spécial du conseil, s'il y a lieu

10. Nomination d'un vérificateur pour l'exercice en cours

11. Rapport des activités du conseil

12. Élection des membres du Conseil d'administration

13. Affaires nouvelles

14. Levée de l'assemblée

AVIS IMPORTANT
CONCERNANT LES ÉLECTIONS

Si vous désirez poser votre candidature, vous devez remplir le formulaire de mise en candidature (voir page suivante). Il doit être détaché, posté ou livré directement **avant le 7 mai 2020** à l'adresse suivante :

Association des employés retraités de la Ville de Laval
A/S M. Normand Sauvageau, secrétaire
3235, boulevard Saint-Martin Est, bureau 214
Laval (Québec) H7E 5G8

Élection des administrateurs

En vertu des règlements généraux de l'Association des employés retraités de Ville de Laval, les affaires de l'association sont gérées par un conseil d'administration de onze (11) à dix-sept (17) membres élus selon les règles de l'article 24 de nos règlements généraux pour un mandat de deux (2) ans. Le conseil se renouvelle annuellement. Cette année neuf (9) membres du conseil d'administration terminent leur mandat de deux (2) ans. Il en est ainsi de :

1. M. Jacques Bouchard
2. M. Michel Dalbec
3. Mme Marielle Gravel
4. M. Gilles Lachance
5. M. Yves Lambert
6. M. Louis-Albert St-Pierre
7. M. Gilles Beaudoin
8. Mme Marie Grégoire
9. Mme Lorraine Whalen

La procédure de mise en candidature doit être conforme à l'article 25 de nos règlements généraux et doit comporter les informations suivantes ;
a. Le nom du candidat appuyé par la signature d'au moins deux (2) membres en règle.
b. La signature du candidat qui accepte cette mise en candidature.

Le formulaire de mise en candidature doit être remis au secrétaire de l'Association, M. Normand Sauvageau, avant le 7 mai 2020.

Découpez ici

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
MANDAT 2020-2021

Je, soussigné (e) _____(en lettres moulées)
accepte d'être candidat comme membre du conseil d'administration de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval.

Signature du candidat :_____

Nous, soussigné(e)s (1)_____(en lettres moulées)

(2)_____(en lettres moulées)

appuyons la candidature de la personne ci-haut mentionnée.

Signature : (1)_____

(2)_____

L'héritage de la 55e Finale des Jeux du Québec aux Lavallois

Au-delà de l'événement sportif rassembleur qui se déroulera durant l'été 2020, la 55e Finale des Jeux du Québec léguera un bel héritage aux Lavallois : de nouvelles infrastructures, un impact économique appréciable et, bien sûr, de multiples coups de cœur pour les richesses de la grande région de Laval.

Chaque Finale des Jeux du Québec attire autour de 130 000 visiteurs : l'entourage familial et amical des jeunes athlètes, des amateurs de sports, des résidents de la ville hôte, des représentants des médias. De simples curieux aussi.

Cet achalandage touristique pourrait entraîner jusqu'à 12 millions de dollars de retombées économiques dans la communauté.

Au bénéfice du sport amateur

Philippe Dutin, qui occupe la fonction de directeur général adjoint au Comité organisateur de la 55e Finale des Jeux du Québec – Laval 2020 (COFJQ – Laval 2020) après avoir été régisseur pendant de nombreuses années à la Ville de Laval, estime que le réaménagement des sites existants ou leur mise à niveau en vue des compétitions de la Finale 2020 comblera certaines attentes.

« La 55e Finale des Jeux du Québec permettra à la Ville de Laval de répondre à la demande du milieu associatif sportif lavallois et de livrer, conformément au plan d'action de sa politique de l'activité physique, des installations sportives sécuritaires de haut niveau pour l'ensemble de ses citoyens », indique M. Dutin.

Bien que plusieurs infrastructures soient déjà aménagées à partir des installations existantes, certaines d'entre elles compléteront la liste d'adresses pour la pratique du sport dans la grande région de Laval.

Des sites sécuritaires et mis à niveau

Les deux terrains du parc Rosaire-Gauthier seront mis à niveau afin d'y recevoir les compétitions de softball. Le parc Chénier, le parc de Lausanne de même que le parc Paul-Marcel-Maheu bénéficieront d'une reconfiguration de leur terrain de baseball respectif.

Réputé comme l'un des plus beaux sites de tir à l'arc au Québec en raison de sa configuration, le parc Lévis-Paquette a été entièrement mis à niveau pour accueillir les jeunes archers en compétition.

À l'école l'Odyssée-des-Jeunes, l'ancien terrain d'athlétisme sera rénové en 2020 avec une piste pouvant recevoir des compétitions de haut niveau, deux bâtiments de rangement et des estrades de plusieurs places.

Les deux terrains du centre de formation Compétences 2000 ont été nivelés et retourbés en vue des compétitions de soccer.

Le Centre sportif Bois-de-Boulogne gagnera huit nouveaux terrains de volleyball de plage permanents et disposera également d'installations temporaires aménagées pour les compétitions de basketball et de volleyball.

Utilisé pour les compétitions de natation en eau libre et de triathlon, le Centre de la nature pourrait ultérieurement voir son nombre de visiteurs augmenter, une fois ceux-ci charmés par la beauté de cet espace naturel.

« L'organisation des Jeux du Québec à Laval sera une occasion unique pour les Lavallois de démontrer à l'ensemble des régions du Québec que l'ADN de sa communauté est animé par des valeurs de générosité, d'engagement et d'hospitalité », assure le directeur général du COFJQ – Laval 2020, Marc DeBlois.

La Maison des Jeux du Québec - Vimont Toyota
955, avenue de Bois-de-Boulogne, bureau 120, Laval
450 239-2020
laval2020@jeuxduquebec.com

Maison de Soins Palliatifs de Laval

Engagement bénévole

Un appel aux retraités de la Ville de Laval

La Maison de Soins Palliatifs de Laval est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

Le bénévole collabore à la collectivité en mettant à profit ses compétences et ses expériences. Il participe en apportant sa part d'humanité et de chaleur. Le bénévole s'engage librement dans des activités correspondant à ses intérêts et à ses choix personnels.

L'engagement demandé est entre 3 et 5 heures par semaine dans les champs d'activités suivants: l'accueil des proches et des visiteurs - les soins et l'accompagnement - la cuisine - secrétariat/administration - entretien intérieur/extérieur - collectes de fonds, etc.

Vous désirez participer à notre mission et faire partie de notre belle équipe, alors nous vous invitons à nous contacter et à venir visiter la Maison à l'adresse suivante:

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 Télécopieur : 450-936-4301
Site web www.msplaval.ca Courriel : benevoles@msplaval.ca

Tournoi de golf AERVL Open 2020

Lundi, 22 juin 2020

Club de Golf La vallée de Ste-Adèle
465 Chemin du Golf, Ste-Adèle
(450) 229-4653

Bienvenue à tous les membres retraité(e)s, leur famille et leurs amis

Horaire de la journée
Inscription : 10h30
«La boîte à lunch» :
11h15 à 15h
Départ simultané : 12h30
Souper «Le Buffet» : 19h

Dû à la popularité du tournoi,
nous devons limiter les inscriptions au
12 juin et le déclarer complet
Faites vite pour vous inscrire et payer votre golf

Date limite d'inscription le 12 juin 2020

Renseignements :
Louis-Albert St-Pierre Téléphone : 450-533-4662 (à partir du 1er avril)
Courriel : louisalbertstpierre@live.ca

Veuillez compléter et nous retourner ce coupon d'inscription

Découpez ici

Noms des participants 1 : _____ 2 : _____
3 : _____ 4 : _____

Responsable du groupe : _____ Courriel : _____

No de téléphone : _____

Libeller le chèque à l'ordre de : Association des employés retraités de la Ville de Laval
Payable avant le 12 juin 2020

Faire parvenir le tout à : Association des employés retraités de la Ville de Laval
A/S Tournoi de golf 2020
3235 boul. Saint-Martin Est, local 214
Laval Qc H7E 5G8

Golf, Dîner, Voiturette, Souper :	120 $	X	_____	=	_____	$
Golf, Dîner, Voiturette :	60 $	X	_____	=	_____	$
Souper additionnel :	60 $	X	_____	=	_____	$

Claude Lavoie

Histoire de Saint-Vincent-de-Paul (6e partie)

Introduction

Fondée en 1743, la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul connait un début fulgurant. Avantagée par sa position géographique, elle devient rapidement un carrefour important dans le transport des personnes et des marchandises entre Montréal et les régions que l'on connaît aujourd'hui comme les Laurentides et Lanaudière. Saint-Vincent-de-Paul acquit ainsi une belle notoriété qui attira des marchands, des artisans, des institutions religieuses, le pénitencier fédéral et une célèbre école de sculpteur.

Dans les derniers numéros de l'Envol, nous résumions l'histoire de ces grandes institutions ainsi que celle des ponts Pie IX, des Anges et Pont-Viau. Nous présentions également l'histoire d'un meurtre célèbre survenu à Saint-Vincent-de-Paul. Dans cette édition, nous poursuivons le récit des éphémérides de l'ancienne municipalité de Saint-Vincent-de-Paul et plus particulièrement l'histoire de ses maires.

Saint-Vincent-de-Paul, une municipalité de paroisse en 1855

Dans son rapport d'enquête sur la rébellion des Patriotes de 1837-1838, Lord Durham déplorait l'absence d'une autorité locale. Vers la fin du régime seigneurial, il n'existait plus de responsable désigné pour voir à l'entretien des routes, des ponts, des fossés ainsi qu'un ensemble de fonctions inhérentes à la vie dans une collectivité. Durham recommanda alors de créer des municipalités. Après plusieurs tentatives infructueuses, l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada fut adopté en 1855. Les paroisses et les townships devinrent alors des corporations représentées par un conseil composé de sept élus. Cette loi accordait à ces conseils municipaux le pouvoir de nommer des fonctionnaires, de faire des règlements pour le bon ordre, l'acquisition ou la vente de biens, la construction ou la location d'édifices, la construction des chemins, des clôtures et le pouvoir de prélever des taxes et d'emprunter les sommes nécessaires à la réalisation des travaux. Dans les procès-verbaux des anciennes municipalités, on retrouve les décisions prises concernant ces situations. Voici l'histoire des maires de Saint-Vincent-de-Paul et les principaux événements qui se sont produits sous leur règne.

Césaire Germain (1808-1874) maire de 1855 à 1867

On a déjà raconté son histoire mais voici un rappel. Césaire Germain (1808-1874) fut notaire et inspecteur d'école pour les comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et une partie d'Argenteuil. Possédant une énergie débordante, il visitait 112 écoles et 38 municipalités chaque année. En 1830, il épouse Zoé Pépin avec qui il eut plusieurs enfants. Cette famille demeurait au 5312 Levesque.

Dans le cadre de l'activité « Virées patrimoniales » organisée par la Ville de Laval, on raconte chaque été l'histoire baptisée « Les racoins à Césaire Germain ». L'influence de Césaire Germain dans l'éducation des enfants demeure remarquable. Je cite ici l'une de ses phrases favorites : « Il faut créer l'amour de l'école, donner de l'intérêt aux leçons, jeter ainsi de l'attrait sur ce qui est aride de sa nature, tel est le secret du parfait instituteur. ».

Joseph-Hyacinthe Bellerose (1820-1899) maire de 1867 à 1887

Ce natif de Trois-Rivières épouse, le 4 octobre 1847, Henriette Armand, veuve de Michel Brunet, un commerçant installé à Saint-Vincent-de-Paul. La mariée était la fille du Lieutenant-colonel François Armand, un actionnaire important de la Banque du peuple. Elle était aussi la sœur de Joseph-François Armand, sénateur et conseiller législatif. Créée en 1835, cette institution permettait aux Canadiens français d'avoir accès à une banque capable de financer leurs commerces, leurs manufactures et leur agriculture. Bien appuyé, J. H. Bellerose devint le député du district électoral de Laval avant de devenir maire de Saint-Vincent-de-Paul. On a probablement baptisé le boulevard Bellerose en son honneur. On a lu dans les éditions précédentes de l'Envol, que ce personnage a beaucoup contribué à l'établissement du Collège Laval.

Benoît Bastien (1827-1901) maire de 1887 à 1890

L'histoire de ce maire est assez stupéfiante. Benoît Bastien naquit le 21 novembre 1827, à Saint-Benoît. Son père, Noël Bastien, originaire de Saint-Vincent-de-Paul, était un ardent patriote et lorsque la troupe de Colborne arriva à Saint-Benoit en décembre 1837, la maison Bastien était une cible à incendier. Arrivant à cette maison, les soldats britanniques trouvèrent un enfant de 10 ans. « Où est ton père ? » demanda le chef de peloton. « Il est allé se battre à Saint-Eustache » répondit Benoît Bastien. « N'as-tu pas peur des soldats ? répliqua l'officier. « Non, un patriote n'a jamais peur des soldats » répondit l'enfant. L'Anglais ne put s'empêcher d'admirer cette bravoure et décida de ne pas incendier la maison Bastien.

Plus tard, Benoît Bastien s'engage comme voyageurs aux Pays-d'en-Haut sous le commandement du célèbre Jos Montferrand. Possédant lui-même des qualités athlétiques impressionnantes, Benoit Bastien

s'implique dans plusieurs combats contre les Anglais dont celui qui suit : John Molson se vantait de pouvoir se faire suivre par tous les Canadiens avec un torchon trempé dans le whisky. Un jour, Molson, candidat à une élection, bloque l'entrée d'un bureau de vote situé dans un secteur hostile à sa candidature.

Benoît Bastien

Martine Lacasse

Bastien et un nommé Marcotte accourent sur les lieux et tombent à bras raccourcis sur les Anglais. Molson appelle les militaires à la rescousse mais ces derniers demeurent neutres tout en contemplant le désarroi infligé par Bastien et Marcotte à une cinquantaine de fanatiques. Benoît Bastien devient par la suite, capitaine des pompiers volontaires de Montréal et lieutenant dans la milice. Il épouse à Montréal, Martine Lacasse. À 24 ans, il devient entrepreneur et il construit l'Hôtel-Dieu et le Séminaire de Montréal. Il s'implique en politique comme conseiller municipal à Mile-End et à Saint-Jacques.

Noël Rocan-dit-Bastien, le père de Benoît, naquit à Saint-Vincent-de-Paul. La famille Bastien fait partie des pionniers de l'endroit. La mère de Benoît, qui s'appelle également Martine (1832-1919), provient également d'une vieille famille de Saint-Vincent-de-Paul. Il n'est pas étonnant de lire sur leur acte de mariage qu'ils sont cousins. En 1877, Benoît et Martine résident à Saint-Vincent-de-Paul avec leurs 10 enfants : Auguste, Odilon, Palmire, Clarilda, Marie-Louise, Arthur, Eugène, Philippe, Albert et Maria.

Benoît Bastien agit comme maire pendant trois ans, de1887 à 1890, après avoir tenté sans succès de se faire élire comme député sous la bannière du Parti Conservateur. Son fils, Trefflé Bastien, devint un politicien important à Ahuntsic.

Hector Lussier, père (1841-1897) maire de 1890 à 1893

En 1890, Hector Lussier remplace Benoît Bastien. Il est le fils de Félix Lussier, seigneur de Varennes. Ce dernier avait acquit en 1863, le manoir Sabrevois-de-Bleury construit en 1834 par Charles-Clément de Sabrevois-de-Bleury (1798-1862).

Ce manoir fut régulièrement fréquenté par les notables et les politiciens de l'époque. Sabrevois-de-Bleury décéda en 1862 et à la surprise générale, le manoir était lourdement hypothéqué. Il fut mis en vente lors d'un encan public où le neveu de Sabrevois-de-Bleury, Louis-Tancrède Bouthillier (1796-1881) l'acheta pour éponger les dettes. Ce dernier divisa le terrain de 416 acres en plusieurs lots et vendit le manoir à Félix Lussier. En 1865, Félix Lussier laissa le manoir à son fils Hector. Je souligne que cette famille Lussier fut fortement engagée dans la vie politique du pays. À titre d'exemples, Albert-Alexandre Lussier (1842-1901), le frère d'Hector, fut député de Verchère impliqué dans la cause de Louis Riel. Son beau-frère, Charles-Eugène Boucher fut premier ministre du pays, de 1874 à 1878. Hector Lussier fut également juge de Paix pour le comté de Laval et membre du conseil de l'agriculture.

Le journal « Le courrier du Canada » du 4 septembre 1865, publie une information sur le mariage d'Hector Lussier et de Marie-Énèse-Cordélia Vinet, fille unique de Fabien Vinet, écuyer de Saint-Martin. Le mariage est béni par Mgr. Jacques-Janvier Vinet, cousin germain de la mariée. On connaît bien l'influence politique de ce monseigneur. Sur le boulevard des Laurentides, au Cap Saint-Martin, la maison Vinet, qui existe toujours, fut intégrée à la Clinique Duval. Sous le règne d'Hector Lussier, le conseil municipal traite des problèmes habituels et l'on discute de la possibilité d'incorporer le village en municipalité distincte. On imagine facilement que les besoins des résidents de la zone connue aujourd'hui comme le Vieux-Saint-Vincent-de-Paul sont différents de ceux des cultivateurs qui vivent dans les rangs. Cette discussion portera ses fruits lors de la création de la municipalité de Duvernay. La famille Lussier fut très active à Saint-Vincent-de-Paul. Hectorine, la fille d'Hector Lussier donna le monument dédié au Sacré-Cœur lequel figure sur le parvis de l'église.

Cyrille Bisson (1843-1922) maire de 1893 à 1896

En 1893, c'est au tour du marchand Cyrille Bisson d'agir comme maire. Ce fils de Cyrille Bisson et d'Émilie Gauthier naquit à Saint-Vincent-de-Paul en 1843. Après des études en notariat, il ouvre un magasin général sur le chemin Saint-François. Le 18 janvier 1871, il épouse Olympe Valiquette à la Basilique Notre-Dame de Montréal et de cette union naissent huit enfants. Lors de son décès en 1922, un article de La Presse nous informe que la population de Saint-Vincent-de-Paul se souvient de lui comme un homme du peuple, un gars serviable, gai et spirituel. Voici deux événements intéressants survenus sous son administration.

Cyrille Bisson

Olympe Valiquette

En 1893, le conseil reçoit une requête concernant l'ouverture d'un chemin sur une presqu'île qui se trouve sur les écores (côtes escarpées) près du pont Viau. Ce territoire appartenait alors à Saint-Vincent-de-Paul. Ce lieu était passablement fréquenté par les montréalais qui recherchaient un peu de fraicheur et d'air pur. L'édition du 19 juillet 1899 du journal La Presse publie l'information suivante : Le magnifique bosquet de la presqu'île est fort achalandé par les citadins qui viennent y faire la pêche et s'y reposer.

On a baptisé par la suite la rue de cette presqu'île avec le patronyme Desnoyers pour commémorer Mathias-Charles Desnoyers (1835-1910) un natif de Saint-Vincent-de-Paul devenu avocat et juge de la cour des sessions de Montréal. Il demeurait au 4842 Lévesque. À partir de 1868, Desnoyers siège comme trésorier au Bureau des commissaires d'écoles de Montréal. Il agit à titre de juge à la Cour de police de 1875 à 1877, puis à la Cour des sessions spéciales de la paix de 1877 à 1910. En 1870, Desnoyers rachète la ferme familiale ainsi que quelques maisons d'été à Saint-Vincent-de-Paul. En 1874, il achète la presqu'île. En 1865, il avait épousé à Saint-Vincent-de-Paul, Elmire-Ezilda Leblanc (1845-1908), fille de Charles-André Leblanc (1816-1877), avocat et fonctionnaire, et de Julie Dumont (1818-1864). L'avenue Desnoyers de Saint-Vincent-de-Paul et la Place Juge Desnoyers rappelle cet homme.

Mathias Desnoyers

Le 2 mai 1895, Saint-Vincent-de-Paul confie à la Stadacona Water Light and Power, pour les prochaines vingt-cinq années, ses droits et pouvoirs relativement à l'approvisionnement de l'eau et de la lumière et à la construction de système hydrolique ou électrique dans Saint-Vincent-de-Paul. La municipalité accorde à Stadacona le privilège et les droits exclusifs de construire dans la municipalité et d'utiliser les rues à cet effet, des systèmes d'aqueduc et d'éclairage et des systèmes électriques tout en étant exempté de taxes municipales. En retour, Stadacona s'engage à construire un système d'aqueduc en fonte, de force et de grandeur suffisante pour fournir de l'eau à une ville de moitié plus considérable que la population actuelle, Stadacona s'engage à établir l'éclairage dans les rues de la partie du territoire connu comme étant le village. Stadacona est une compagnie constituée en 1895 par l'avocat Louis-Hypolithe Taché et Ernest Bélanger dans la course pour électrifier et implanter les services d'aqueduc dans les municipalités du Québec.

Calixte Bastien (1851-1935) maire de 1896 à 1897

En 1896, le cultivateur Calixte Bastien remplace Cyrille Bisson. L'époux de Azilda Auclair anime de nombreuses discussions pour canaliser la rivière des Prairies, un projet qui permettrait de relier Montréal avec la baie Georgienne du lac Huron, en Ontario. En empruntant l'ancienne voie de la traite des fourrures passant par la rivière des Outaouais, le canal projeté aurait débouché au lac des Deux Montagnes et ensuite mené à la métropole par le fleuve ou la rivière des Prairies.

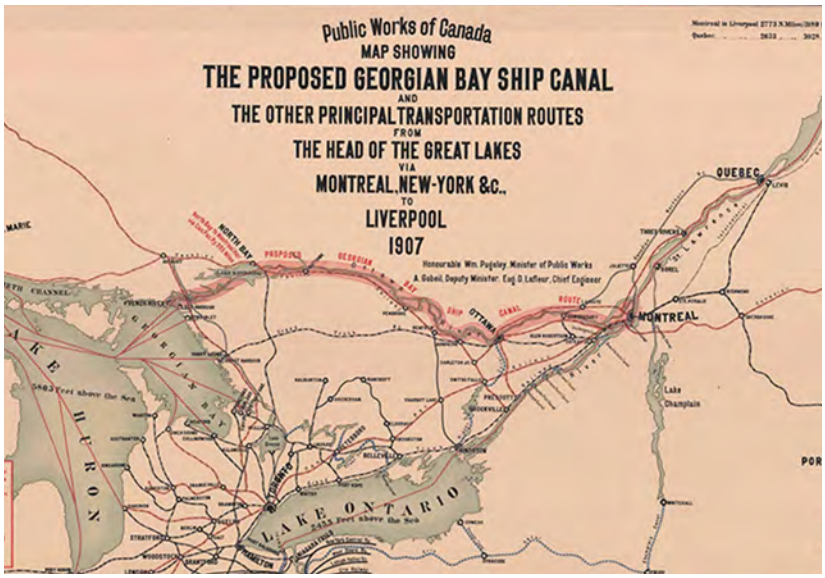

Malheureusement, la réalisation de ce projet fut paralysée par la compétition entre Toronto et Montréal pour devenir la capitale économique du Canada.

C'est également sous son règne que des trottoirs de bois se construisent à Pont-Viau et que la manufacture de portes et châssis de Damase Joron entre en opération.

Hector Lussier, fils (1873-1943) maire de 1897 à 1907

Lorsque son père décède en 1897, c'est son fils Hector qui devient le maire de Saint-Vincent-de-Paul. Il est marié avec Hectorine Pariseau et exerce la profession d'agronome. Hector Lussier, militant actif du parti libéral, appuie Thomas Fortin (1853-1933), père du célèbre peintre Marc-Aurèle Fortin, pour son élection dans la circonscription fédérale de Laval en 1889 et en 1900. Les journaux de l'époque publient qu'il est présent ainsi que son épouse dans plusieurs manifestations politiques.

En 1904, la création de la municipalité de Saint-Elzéar enlève une partie du territoire de Saint-Vincent-de-Paul

Une rue et un parc de Saint-Vincent-de-Paul rappellent les maires Hector Lussier.

Joseph Pominville (1861 1930) maire de 1907 à 1911

Ce fils du docteur Jean-Théodule Pominville et de Marie-Flavie Léonard était aussi l'arrière-neveu de sir Georges-Étienne Cartier. Il fait ses études au collège de l'Assomption et il épouse le 28 juin 1888 Marie-Louise Victorine Laviolette, à Saint-Jérôme. Il était chirurgien au pénitencier et son épouse était la sœur du préfet Godefroy Laviolette qui dirigea le pénitencier de 1881 à 1886. Plusieurs attribuent à la famille Pominville la venue du pénitencier fédéral à Saint-Vincent-de-Paul à cause du lien de parenté avec Geeorges-Étienne Cartier et du fait que la firme d'avocat Cartier-Pominville représentait la municipalité de Saint-Vincent-de-Paul.

Wilfrid Auclair (1856-1934)

maire de 1911 à 1917 et de 1922 à 1931

Ce fils de Jean-Baptiste Auclair et d'Ephrosine Gravel épouse Léa Joly, fille de Michel Joly et de Marie-Claire Soriol de Sainte-Rose, en 1875. Il fut maire pendant 16 ans et conseiller pendant 8 autres années, au début des années 1900. La rue Auclair située près du Centre de la Nature rappelle probablement cet homme. Wilfrid Auclair devait être un homme très estimé puisque l'acte d'inhumation est signée par dix-neuf personnes; un fait peu fréquent.

Son père, Jean-Baptiste, fut également un personnage important à Saint-Vincent-de-Paul. Sans instruction, ce cultivateur s'impliqua pendant cinquante ans dans la vie politique. Lors de ses funérailles survenues en 1907, cent dix-sept voitures suivaient le corbillard pour permettre à la plupart des politiciens de la région de rendre un dernier hommage à cet homme. Voici une photo de lui.

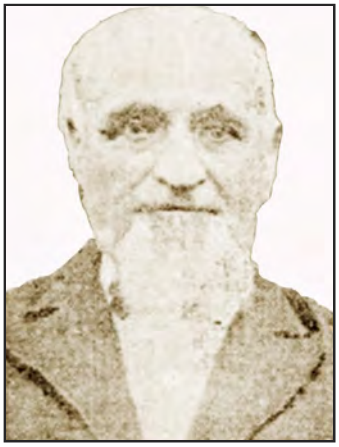

Voici quelques éphémérides survenues sous le règne de W. Auclair.
Des problèmes de désordres à la presqu'île de Pont-Viau génèrent des plaintes de telle sorte qu'à l'assemblée du mois d'août 1916, la proposition suivante est adoptée : « Il est proposé par l'échevin Amédée Leblanc, secondé par l'échevin Emery Gendron que Ferdinand Valiquette, propriétaire au Pont-Viau, soit nommé policeman pour maintenir l'ordre dans la paroisse de Saint-Christophe pour surveiller la presqu'île le dimanche et les jours de fête, de ne laisser s'installer aucun restaurant, ni plate-forme pour la danse ». Valiquette gagnait 2$ par dimanche. Ces problèmes n'étaient pas nouveaux puisqu'en 1913, Jacques Lacroix avait été engagé pour la même tâche et la municipalité avait déboursé 3$ pour le costume de police. En 1919, Hector Cousineau est engagé pour le même travail en plus de collecter les licences de commerce dont il conserve 5%.

En 1916, Monseigneur Bruchési venait de créer la paroisse Saint-Christophe. Il avait choisi ce saint pour qu'il veille sur les nombreux touristes qui circulent sur la nouvelle route menant à Sainte-Rose. La Montée Sainte-Rose relégua la montée Monette au rang de route secondaire. Le prénom "Christophe" vient du grec "Christophoros", signifiant ' 'celui qui porte le Christ". La légende raconte qu'un géant nommé « Réprouvé' » aida le Christ à traverser une rivière. « Réprouvé » fut donc rebaptisé Christophe. Ainsi, saint Christophe devint d'abord le patron des voyageurs, et ensuite le patron des automobilistes. En 1969, le Pape Paul VI a retiré ce saint de la liste car il n'a probablement jamais existé. Plusieurs lecteurs de l'Envol se souviennent sûrement de toutes ces statues et médailles qui ornaient l'intérieur des automobiles à une époque pas si lointaine.

La nouvelle paroisse comptait 160 familles dont les plus importantes en nombre portaient les patronymes suivants : Dagenais, Gauthier, Labelle, Roger, Paquette et Meilleur.

En 1914, le conseil municipal de Saint-Vincent-de-Paul appuie fermement la résolution de la Chambre de commerce de Montréal concernant le projet de construire un canal permettant de se rendre en

bateau dans la baie Georgienne. Ce projet fait l'objet de débat depuis le règne du maire Calixte Bastien.

Le 21 août 1915, la compagnie Laurin & Leich achète les lots situés sur l'emplacement actuel du Centre de la nature pour y exploiter une carrière. La construction des routes exige de la pierre concassée et l'endroit se situe près de la voie ferrée. En 1916, le secrétaire de cette compagnie, Émile Vanier, achète l'entreprise pour la renommer « Montréal crushed stone ». Émile Vanier est bien connu à Sainte-Rose pour la construction d'une magnifique maison connue comme le Château Vanier qui devint le Château Normand. La carrière du Centre de la Nature a fermée ses portes en 1931.

Émile Vanier

En 1925, la compagnie Back River Power corporation annonce son projet de construire un barrage hydro électrique sur la rivière des Prairies. Ce projet d'envergure fait face à diverses oppositions et les travaux ne débutent qu'en 1928, pour se terminer en 1930. L'Envol Été 2017 raconte cette histoire.

En 1926, la municipalité de Pont-Viau est créée repoussant la frontière ouest de Saint-Vincent-de-Paul à la rue Notre-Dame-de-Fatima.

En 1930, le gouvernement fédéral achète le domaine Lussier en vue de construire un nouveau pénitencier.

Joseph Wenceslas Lévesque (1873-1953) maire de 1917 à 1922

J.W. Lévesque naquit à Saint-Pacôme dans le Bas-Saint-Laurent, en 1873. Il fait ses études classiques à la Pocatière et son droit à l'Université Laval de Montréal. En 1902, il épouse Éléonore Prévost, à Saint-Vincent-de-Paul, avec qui il aura huit enfants. Le 8 juin 1908, il est élu député libéral du comté Laval et réélu en 1912 et en 1916. Ses électeurs lui manifestèrent beaucoup de reconnaissances pour les nombreux travaux de voirie exécutés le comté et surtout, pour l'abolition des barrières de péage ; une entrave à la libre circulation des cultivateurs et des touristes.

J.W. Levesque fut maire de Saint-Vincent-de-Paul du 5 mars 1917 au 22 avril 1921 et préfet du comté de Laval du 10 mars 1920 au 10 février 1921. Il fut également percepteur des droits sur les successions à Montréal de 1919 à 1924. Il décède à Westmount, le 4 juillet 1953, à l'âge de 79 ans et est inhumé dans le cimetière de Saint-Vincent-de-Paul. Le 7 septembre 1916, il fut décidé par le conseil de ville de Saint-Vincent-de-Paul de nommer le rang du bord-de-l'eau : boulevard Levesque. Des affiches furent installées sur cette route à partir de Laval-des-Rapides jusqu'à l'extrémité « est » de la paroisse, chez Azarie Chartrand.

Lévesque avait prit conscience que l'invention de l'automobile jouissait d'une grande popularité au Québec. Dès 1906, 167 véhicules possédaient une immatriculation et ce nombre passa à 786 en 1910

et 41 562 en 1920. Les routes en terre battues répondaient mal aux besoins des automobilistes en plus de causer des nuages de poussières qui faisaient damner les ménagères qui étendaient le linge frais lavé sur des cordes reliées à des poteaux. En 1907, une politique d'amélioration des routes fut adoptée mais c'est en 1912 que la « Loi des bons chemins » provoqua un réel changement. Les municipalités désireuses de graveler ou macadamiser leurs routes ou en construire de nouvelles pouvaient obtenir des subventions du gouvernement provincial. On retrouve dans les procès verbaux des municipalités les décisions prises à cet égard notamment les emprunts grâce aux obligations municipales et bien sûr, l'augmentation des taxes. Les municipalités macadamisent leurs routes et achètent des machines et de l'équipement. Toutefois, il faut du personnel pour opérer ces machines, les réparer et un endroit pour les entreposer. C'est le début des services municipaux de voirie. Les procès-verbaux de Saint-Vincent-de-Paul traitent de ces décisions d'autant plus que le Premier ministre du Québec, Lomer Gouin, possède une maison dans le village de Saint-Vincent-de-Paul. Lomer Gouin occupa cette fonction de 1905 à 1920 et le réseau routier du Québec fut grandement amélioré sous son règne. Le boulevard Gouin, à Montréal, fut nommé ainsi en son honneur. C'est l'entrepreneur Michel J. Stack de Montréal qui obtint les contrats de pavage des rues de Saint-Vincent-de-Paul.

La célèbre série « Le temps d'une paix » a maintes fois montré Joseph-Arthur Lavoie et Simon Desrosiers dans une joute verbale partisane sur les contrats de construction des routes. Ce fut la même chose sur l'île Jésus et les journaux de l'époque nous renseignent sur ces événements. J'ai retenu le reportage du journal Le Canada, du samedi 21 juillet 1915, à la page 10 :
« Le ministre de la voirie a fait hier l'inspection du chemin en béton de la montée Sainte-Rose. L'honorable Auguste Tessier, ministre de la voirie, continue de visiter les routes de notre province et de s'intéresser aux travaux qui se font ou qui ont été exécutés. Hier après-midi, de passage à Montréal, il est allé en compagnie de l'honorable Jacques Bureau et de J.W. Levesque, député de Laval, faire l'inspection de la montée Sainte-Rose. Le ministre est très satisfait de ce qui a été fait. Les touristes nombreux, qui chaque jour, font ce trajet et surtout les cultivateurs de l'île Jésus qui viennent vendre leurs produits à Montréal savent quel beau chemin on a construit à cet endroit. Le groupe s'est rendu jusqu'à Sainte-Rose puis sont retourné à Saint-Vincent-de-Paul où ils ont pris le train de Québec. »

En 1918, le conseil municipal donne son accord pour une étude sur la construction d'un barrage hydro électrique sur la rivière des Prairies.

Le 3 mai 1920, plusieurs résidents du secteur de Pont-Viau demandent que le territoire s'incorpore en municipalité alors que d'autres s'opposent, particulièrement les cultivateurs.

Clément Meunier (1891-1933) maire de 1931 à 1933

Clément Meunier fut longtemps un conseiller municipal et il devint maire en 1931. En 1932, la Montreal Crushed Stone ferme ses portes et met aux chômages près de 500 résidents de Saint-Vincent-de-Paul. C'est l'époque de la Grande Dépression à l'échelle mondiale. Dans le but d'aider ces chômeurs, le conseil municipal demande et obtient des subventions provinciales et fédérales pour construire le système d'aqueduc de la municipalité.

Bien que les procès-verbaux de son époque n'indiquent pas la présence d'un problème quelconque, en 1933, il fut trouvé pendu dans la grange de son père. Le pro-maire Ulric Prévost l'a remplacé quelques mois, jusqu'à l'élection d'un nouveau maire.

Joseph-Arthur Savoie maire de 1933 à 1935

Originaire de Saint-Justin, près de Louiseville, le notaire Savoie établit son étude à Saint-Vincent-de-Paul où Il siège comme maire de 1933 à 1935. Étant un fidèle allié de Maurice Duplessis, Savoie est nommé vice-président de la Commission des tramways de Montréal en 1936. Il devient président de la Chambre des notaires de Montréal en 1937, un poste qu'il occupera pendant quelques années. Il est nommé à plusieurs postes de responsabilités, entre autres, il dirige la Commission des liqueurs. En 1944, il est nommé à l'un des cinq postes de commissaires de la Commission hydroélectrique de Québec par le nouveau gouvernement de l'Union nationale, peu après le retour au pouvoir des unionistes.

Avila Bisson (1891-1971) maire de 1935 à 1946

Ce natif de Saint-Vincent-de-Paul épouse Azilda Lacombe en 1913. Il est le fils du cultivateur Édouard Bisson et de son épouse Vitaline Gravel. Sous son règne, la municipalité profite des subventions offertes aux municipalités pour venir en aide aux chômeurs. L'aqueduc et les égouts du boulevard Levesque sont refaits en neuf. Tel que lu dans l'avant dernier Envol, le pont Pie IX est construit. À cette occasion, on discute de la fermeture de la montée Saint-François pour enclaver complètement les pénitenciers. Cette idée n'aura pas de suite.

En 1937, le conseil exécutif adopte une résolution qui condamne le communisme. Je m'interroge sur la présence de communistes à Saint-Vincent-de-Paul et je me met à la recherche d'explications. De 1917 à 1960, un vent d'anticommunisme souffle sur le Québec et le Canada. La guerre de l'Ouest contre le bloc de l'Est se trouve intégrée dans le combat politique, idéologique et religieux. Une «peur rouge», alimentée par le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, avec la complicité de l'Église catholique, est au coeur des débats dans un pays où les communistes n'ont jamais été prophètes. Une

tempête anticommuniste éclate en 1937 alors que le gouvernement du Québec, dirigé par l'Union nationale de Maurice Duplessis, adopte la Loi protégeant la province contre la propagande communiste, communément appelée «loi du cadenas». Les autorités obtiennent ainsi le droit de cadenasser tous les endroits où se fait de la propagande communiste. Avec l'aide des policiers, le gouvernement pousse les militants jusque dans leurs derniers retranchements.

Un camion à incendie opéré par des pompiers volontaires est acquis par la municipalité. Auparavant, des pompiers volontaires intervenaient avec des moyens limités. Dans les cas graves, le Service des incendies de Montréal intervenait. Le conseil municipal fixe à 25 $ de l'heure le tarif exigé lorsque le camion à incendie intervient dans une autre municipalité.

Eugène Joly (1876-1958) maire de 1946 à 1949

À la suite de la démission du maire Bisson, le conseil municipal désigne Eugène Joly comme maire. Ce fils de Anselme Joly et de Adeline Lecavalier épouse Blanche-Hermine Ouimet à Saint-François-de-Sales le 20 juin 1898. Il était un cultivateur du Bas-Saint-François. Sous son règne, la rue Saint-Honorius est rebaptisée Saint-Jacques. Alfred Naud est nommé chef des pompiers, inspecteur municipal et constable spécial, bref, un homme à tout faire. Les résidents des zones rurales demandent de se séparer du village et de former une municipalité distincte. Cette demande aboutira en 1952.

Georges Meunier maire de 1949 à 1951

Ce cultivateur demeurant au 6375 Lévesque était marié avec Aline Galarneau. Aucun événement digne de mention n'est survenu sous son règne. C'est l'époque de la séparation du territoire agricole avec le village. Georges Meunier deviendra maire de la municipalité de paroisse de Saint-Vincent-de-Paul en 1952. En 1957, on changera ce nom pour Duvernay.

Léopold Beausoleil (1890-1969) maire de 1951 à 1956)

Né à Saint-Vincent-de-Paul, Léopold Beausoleil devient le premier maire de la ville de Saint-Vincent-de-Paul. Il est élu une première fois le 15 mai 1951 après avoir défait Georges Meunier par une majorité de 347 voix. Il épousa Délia Desjardins avec qui, il eut deux filles. Il fut l'un des fondateurs de la Caisse Populaire et président de cette institution pendant huit ans. Il fut également président de la Commission scolaire

Rodolphe Lavoie (1910-1977) maire de 1956 à 1965

L'Envol de l'hiver 2017-2018 consacre son article principal à la vie de cet homme qui fut le dernier maire. Je rappelle que l'on peut télécharger les Envol précédents sur le site internet de l'Association des employés retraités de Ville de Laval. Le parc municipal Rodolphe-Lavoie commémore ce maire qui a beaucoup œuvré pour les jeunes citoyens de Saint-Vincent-de-Paul.

Conclusion

Les premiers maires de Saint-Vincent-de-Paul furent des politiciens influents. Le Parti Libéral et l'Union Nationale se sont bataillés pour diriger cette municipalité du comté Laval lequel disparut en 1959.

Dans le prochain Envol de terminerai l'histoire de la municipalité de Saint-Vincent-de-Paul, devenue Duvernay.

GRANDE BOUFFE 2020

Organisée par l'Association des employé-es retraité-es de Ville de Laval

Le banquet annuel de l'École Hôtelière de Laval se tiendra du 27 au 29 mai 2020. C'est un banquet avec service aux tables et chaque retraité(e) aura droit à trois (3) invitées.

Réservations par courriel seulement, à compter du 1er mai à l'adresse suivante: dinerlagrandebouffe@gmail.com

Commencez à préparer votre groupe dès maintenant. Il sera important de mentionner les restrictions alimentaires et les réductions de mobilité s'il y a lieu lors de la réservation.

ENDROIT : Le Grand Cru de l'Ècole Hôtelière de Laval - 190, rue Roseval, Sainte-Rose

DATE : Les 26, 27 et 28 mai 2019 (mardi, mercredi et jeudi)

COÛT : 17 $/personne avant taxes et service, payable sur place.
Entrée, potage, plat principal et café/dessert (boissons alcoolisées disponibles en sus)

Les portes ouvriront à 11h45. On vous attend en grand nombre.

Responsable : Lorraine Whalen

L'AERVL organise un dîner à la CABANE À SUCRE

7 avril 2020 à 11h
Chalet du Ruisseau
12570, Fresnières St-Benoit de Mirabel

Coût : $15,50/membre, 17,50 $/autres et enfant à 8,25 $ (taxes incl.)
Menu : Voir le menu sur site Internet www.ruisseau.ca (repas de cabane à sucre).
Prix de présence.
Disponible sur place : Bière, Vin, et Alcool. Musique sur place.
Réserver tôt, les places sont limitées.

Découpez ici ✂----------

Libeller le chèque à l'ordre de : Association des employés retraités de la Ville de Laval
Payable avant le 31 mars 2020
Faire parvenir le tout à : Association des employés retraités de la Ville de Laval
3235 boul. Saint-Martin Est, local 214, Laval, QC H7E 5G8

Retraité(e) :	15,50 $*	Nom_____	X _____	= _____	$
Conjoint(te) :	17,50 $*	Nom_____	X 1	= _____	$
Invité(e) :	17,50 $*	Nom_____	X _____	= _____	$
Enfant (s) :	8,25 $*	De 5 à 12 ans _____	X _____	= _____	$
	Gratuit	de 0 à 4 ans _____	X _____	= __0,00__	$

*Taxes incluses

No de téléphone : _____ Courriel : _____

Agent d'accueil

Les défis qui vous attendent :

La Place Bell est un complexe multifonctionnel culturel et sportif majeur à Laval offrant aux Lavallois une expérience unique. La Place Bell a ouvert ses portes en septembre 2017. Les gestionnaires de cette infrastructure majeure sont à la recherche *d'agent d'accueil* pour se joindre à l'équipe qui sera responsable de participer à l'exploitation de la boutique ainsi qu'au service à la clientèle du volet communautaire. Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire veillera à accueillir la clientèle et s'assurer que les services offerts correspondent aux standards exigés.

Les principales responsabilités :

- Accueillir et informer les citoyens et organismes, des services et ressources mis à leur disposition et assurer la collaboration nécessaire afin de répondre à leurs besoins;
- Répondre aux différents appels téléphoniques/courriels, renseigner le public et/ou orienter les appels téléphoniques en fonction de leur nature;
- Prendre connaissance de l'horaire des activités des glaces communautaires dans le système d'exploitation et y effectuer des changements au besoin en avisant les groupes et personnels concernés;
- S'assurer que la distribution des vestiaires soit bien faite et apporter les correctifs nécessaires;
- Opérer une caisse enregistreuse;
- Effectuer l'aiguisage de patins de hockey et artistique;
- Accueillir et informer les clients des services offerts à la boutique;
- Assurer la gestion de la location de patins et autres équipements lors du patin libre;
- Effectuer la surveillance de patin libre;
- Accomplir diverses tâches manuelles connexes (Ex : Couper un bâton);
- Posséder des connaissances dans l'équipement de hockey, de patin artistique et de vitesse (un atout);
- Répondre aux questions des clients sur place concernant la location de glace, les locaux, les activités l'aiguisage et l'équipement;
- Tenir à jour l'inventaire du matériel et de l'équipement;
- Veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des activités qui se déroulent dans l'environnement de la Place Bell et aviser son supérieur ou autre instance (Police, pompier, etc.) lorsqu'il y a anomalie (panne, vol, etc.);
- Intervenir, selon les besoins, pour prodiguer les premiers soins;
- Rester à l'affût et sensible aux besoins de la clientèle;
- Effectuer toute autre tâche liée à sa fonction;

Le profil recherché :

- Capacité d'exécution de tâches manuelles;
- Aptitudes, traits de personnalité, et autres qualités personnelles appropriés tel que;
  - Entregent et facilité de contact avec les jeunes et les familles;
  - Sens des responsabilités
  - Ponctualité
  - Initiative
- Expérience en aiguisage (Atout);
- Avoir une bonne connaissance de la langue française et une maîtrise de l'anglais fonctionnel;
- Être disponible pour travailler sur des horaires variables de soirs et les fins de semaines;
- Détenir une attestation d'un cours de RCR-premiers soins valide;

Ce que nous vous offrons :

- La possibilité de faire partie d'une équipe dynamique et axée sur les résultats;
- La chance de travailler à l'exploitation d'une nouvelle infrastructure moderne multisports et convoitée par les citoyens;

Postulez en ligne à l'adresse suivante : serviceclient@cite.placebell.ca

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

20% DE RABAIS SUR LES ABONNEMENTS GYM & COMPLET 13

Pour plus d'information, communiquez avec la réception au (450)687-9913

1 855 783 2524

WWW.ALBILEGEANT.COM/250

MAZDA • KIA • HYUNDAI • CHRYSLER • DODGE • JEEP
RAM • FIAT • NISSAN • CHEVROLET • BUICK
GMC • CORVETTE • GENESIS • VOLVO • OCCASION

ON VOUS ATTEND!

*À COMPTER DU 1ER MARS. CETTE CARTE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE LORS DE LA SIGNATURE DU VÉHICULE. ELLE EST VALIDE JUSQU'À LA PRISE DE POSSESSION. ELLE EST NON TRANSFÉRABLE SAUF SUR APPROBATION.

25 ans

Axion 50 plus

Carrefour socioculturel et sportif

Session printemps 2020

Du 6 avril au 29 juin 2020

Exclusif aux 50 ans et plus!

Axion 50 *plus* offre aux membres de l'AERVL **un rabais de 15$** pour l'adhésion d'un nouveau membre.
Présentation de la carte de membre de l'AERVL obligatoire.

Ce rabais n'est pas transférable.

Bienvenue aux préretraités et nouveaux retraités

Pour information, communiquez avec le Service à la clientèle
450 978-5555 poste 115

www.axion50plus.org

SUIVEZ-NOUS AXION50PLUS.ORG

LES VIGNOBLES DE L'ITALIE ET DE LA GRÈCE

CROISIÈRES POUR TOUS

DEUXIÈME ÉDITION

5 AU 16 SEPTEMBRE 2020

COSTA LUMINOSA

Costa CROISIERES

Cabine intérieure : **4499$** CAD
Cabine avec balcon: **4899$** CAD
Prix par personne en occupation double

EN COMPAGNIE DU SOMMELIER
PHILIPPE LAPEYRIE

Jour	Port	Arrivée	Départ
06 sept.	Venise, Italie		17h00
07 sept.	Bari, Italie	14h00	20h00
08 sept.	Corfu, Grèce	09h00	15h00
09 sept	Santorini, Grèce	12h30	20h30
10 sept	Mykonos, Grèce	06h30	17h00
11 sept	Journée en mer		
12 sept	Dubrovnik, Croatie	07h00	13h00
13 sept	Venise, Italie	08h00	

Les tarifs et disponibilité sont sujets à changement SANS PRÉAVIS avant une réservation en bonne et due forme. Taxes et frais administratifs inclus dans les tarifs. INCLUS: frais de l'office de la protection du consommateur.
Dépôt non remboursable de 800$ par personne au moment de la réservation (sauf si le groupe n'a pas lieu // minimum 30 personnes, maximum 50 personnes)
Paiement Final le 15 mai 2020

INCLUSIONS
Vols de Montréal ou Québec (via Montréal) vers Venise en classe économique
Tous les transferts
Croisière de 7 nuits sur le Costa Luminosa dans la catégorie de cabine choisie
Pourboires sur le navire
Forfait boisson Piu Gusto à bord du navire (Sélection de cafés spécialités, boissons gazeuses, cocktails, bières, vins et spiritueux)
Visite de 4 vignobles incluant les repas et dégustations (1 dans la région de Bari (Italie), 1 à Santorin (Grèce) et 2 dans la région de Venise (Italie))
3 nuits en hôtel (incluant le petit déjeûner), dont 1 à Vérone ainsi que 2 à Mestre en banlieue de Venise
Service d'un accompagnateur de Croisières Pour Tous

NON INCLUS
Repas hors croisière (sauf si indiqués)
Autres excursions (Programme à venir)
Pourboires lors des visites de vignobles et des excursions
Assurance Voyage. Dépenses Personnelles.

1605 Autoroute 440 Ouest Suite 212, Laval, Qc, H7L 3W3
Tél. : 450-680-2221 • Sans frais: 1-866-680-2221

Titulaire d'un permis du Québec

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre aux membres de l'association des employés retraités de la ville de Laval, un programme très avantageux pour les assurances automobile et habitation.

- Obtenez **jusqu'à 20 % de rabais** sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Profitez d'une **réduction d'un maximum de 500 $** sur vos franchises d'assurances Automobile et Habitation*
- Accumulez des milles de **récompense AIR MILES**MD

De plus, en combinant vos assurances automobile et habitation, **GPL assurance** vous offre :

- Une protection de **15 000 $** pour les dégâts d'eau gratuitement
- **5 000 $** de frais juridiques

GPL
RISQUE ET ASSURANCE
Une entreprise **Gallagher**

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir une soumission.

* Certaines conditions s'appliquent.

RSA

450 978-4446 | gplassurance.com

Tennis 13 Fitness

LYNE Mc NULTY
Conseillère / Service à la clientèle
lyne.mcnulty@tennis13.com
T 450 687-9913, poste 233

1013, autoroute 13, Laval (Québec) H7W 4V3
T 450 687-9913 | F 450 687-1763
tennis13.com

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon

Planificateur financier
Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

4210, rue Garand
Laval (Québec) H7L 5Z6

450 975-8583, poste 7229229
Télécopieur : 450 975-8591

desjardins.com/caissevilledelaval

richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR
Restaurant - Traiteur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com
www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics.

Tests sanguins
Holter
Urines
ECG
MAPA
+

Prélèvements/analyses en laboratoire privé

Rendez-vous rapide
Résultats rapides
Remboursé par les assurances

450.622.4556
514.370.8556

info@jmadiagnostics.com